

# FORMATION PREPARATOIRE A L'HABILITATION ELECTRIQUE

## BE manœuvre

Chargé d'exploitation

### DUREE

Formation initiale ou recyclage  
2 jours / soit 14H00

### LIEU

Intra ou inter-entreprise

### EFFECTIF

De 2 à 12 personnes

### COÛT

Tarifcation sur devis  
Tarif de groupe à partir de 5 personnes



### ACCESSIBILITE AUX PSH

Pour toutes les personnes en situation de handicap qui souhaitent obtenir des informations sur les conditions d'accès et d'accueil, merci de contacter un de nos référents handicap aux numéros suivants :

**Vanessa WEIS – 06 77 20 44 32**  
**Jérôme GALTE – 07 77 84 27 24**

### DELAIS D'ACCESSIBILITE :

De l'inscription à l'entrée en formation  
La durée d'accessibilité est variable en fonction des financeurs

### Salarié :

Dont l'employeur souhaite faire financer la formation par l'OPCO auquel il cotise, la durée est en moyenne de 3 à 5 semaines

### Demandeur d'emploi :

Souhaitant faire financer la formation par des financeurs publics tel que Pôle Emploi via la plateforme CARIF-OREF, la durée moyenne est de 2 à 5 semaines.

### Tout public :

Pour le tout public qui souhaite et a la possibilité de se financer lui-même la formation, la durée moyenne est de 3 à 30 jours.

### PRESENTATION

Les formations en habilitation électrique font partie des actions obligatoires pour toute entreprise, association et collectivité dont les salariés sont exposés au risque électrique (Cf article R 4544-9 et R 4544-10 du code du travail). Il est donc très important pour un salarié d'avoir suivi une formation préparatoire à l'habilitation électrique en vue d'être habilité par son employeur. C'est une reconnaissance de ses capacités à opérer en sécurité vis-à-vis du risque électrique dans les tâches qui lui incombent.

### POUR QUI

Tout collaborateurs non-électriciens opérant dans le domaine de la très basse tension (de 0 à 50 volts) et basse tension (de 50 à 1000 volts) et dont l'activité l'amène à :

- Modifier l'état électrique de tout ou partie d'une installation électrique dans le cadre d'un fonctionnement normal (mise en marche et arrêt)
- Effectuer le branchement ou le débranchement d'équipements amovibles spécialement prévus pour être connectés ou déconnectés sans risques
- Réarmer un dispositif de protection
- Actionner des dispositifs de commandes au voisinage de pièces nues sous tension
- Mettre hors service tout ou partie d'une installation électrique
- Réaliser des opérations de consignation sous la direction d'un chargé de consignation

### PREREQUIS

Aucun prérequis

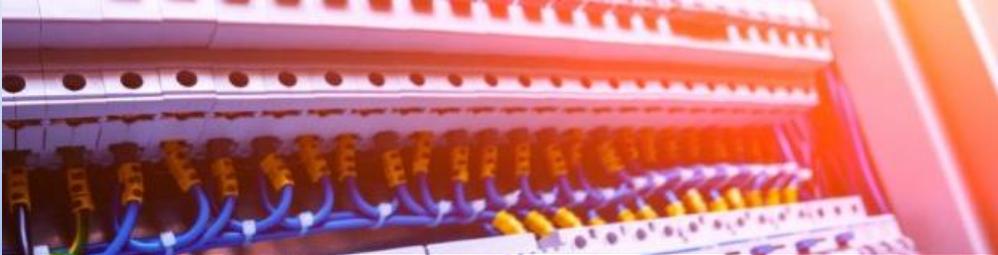
### OBJECTIFS



Cette formation vise à faire habilitier par l'employeur les collaborateurs non-électriciens dont les tâches reposent sur la réalisation de travaux d'ordre électrique sur des installations ou ouvrages électriques en basse tension.

### À l'issue de la formation, les participants seront en mesure :

- D'analyser et appréhender le facteur «risque électrique » dans leur environnement de travail
- De connaître, d'appliquer et de faire appliquer les prescriptions de la norme NFC 18-510/A2 (version de juin 2023) visant à se prémunir du risque électrique
- De connaître les limites de leurs attributions et domaines d'intervention sur les installations électriques existantes
- De reconnaître les organes électriques et leurs différentes fonctions (séparation, commande, protection des personnes et du matériel)
- De réaliser des manœuvres d'exploitation, d'urgence et de consignation
- De connaître les interactions possibles entre opérateurs de niveau d'habilitation différent
- De mettre en place, vérifier et utiliser des équipements de protection individuelle et collective
- D'appréhender les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres
- D'adopter une conduite adaptée en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique



# PROGRAMME

## BE manœuvre - Chargé d'exploitation

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

#### THÉORIQUES

Questionnaires à choix multiples sommatif et formatif (QCM).

#### PRATIQUES

- Mise en place et vérifications des EPI.
- Réalisation de manœuvre de consignation.
- Identifier les matériels électriques objet des manœuvres.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

### CONDITIONS DE RÉUSSITE

LES APPORTS THÉORIQUES ET PRATIQUES SONT  
CONSIDÉRÉS COMME ACQUIS SOUS RÉSERVE :

D'avoir suivi la formation les 2 jours complets (soit 14h00) que ce soit en initial ou en recyclage.  
D'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCM formatif et à l'épreuve sommative et d'avoir réussi les épreuves de mises en pratique.

### DOCUMENTS DÉLIVRÉS EN FIN DE FORMATION

(Sous réserve de réussite)

Avis après formation  
Titre d'habilitation  
Attestation de fin de formation

### BASE RÉGLEMENTAIRE

Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010  
Articles R4544-9 et R4544-10 du code du travail  
NORME NFC18-510/A2 (Juin 2023)  
Documents INRS (ED6127 et ED6187)

la décomposition des blocs de compétences n'est pas possible sur les formations réglementaires préparatoires à l'habilitation électrique INRS (ED 6127)

Tél : 06 77 20 44 32

@ : [contact-formation@ofpr66.fr](mailto:contact-formation@ofpr66.fr)  
[www.ofpr66.fr](http://www.ofpr66.fr)

### PROGRAMME ET CONTENU DES COMPÉTENCES SOCLES



#### 1. THÉMATIQUES THÉORIQUES - Module 1 - Référenciel INRS / Thèmes communs

- Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations.
- Effet du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlures ...
- Ouvrages et installations : domaine de tension, limites et reconnaissance des matériels.
- Zone d'environnement et leurs limites.
- Habilitations : principes, symboles, limites et formalisation.
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations.
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation.
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main ...) : risques et mise en œuvre.
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.

#### 2. THÉMATIQUES PRATIQUES - Module 6 - Référenciel INRS

- Limites de l'habilitation BE Manœuvre d'exploitation (chargé de manœuvre).
- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification.
- Equipement de protection individuelle et collective : identifier, vérifier et utiliser.
- Habilitation lettre E : limites (manœuvres permises), analyse des risques et mesures de prévention.
- Acteurs concernés par les manœuvres : chargé d'exploitation électrique ou chargé d'exploitation : informations, documents.
- Instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres.
- Manœuvres de consignation : procédures et finalités.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



- Les apports théoriques sont étayés par des mises en pratique.
- La méthode participative est privilégiée pour permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et partager leurs expériences propres.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES



- La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports pour cours (tableau, story-board).
- Des documents normalisés sont utilisés en support de mise en pratique de la norme NFC18-510/A2.
- Des maquettes pédagogiques sont mises à dispositions pour les apports pratiques.
- Des équipements de protection individuels sont mis à disposition des participants (tapis, VAT, gants, écran facial, cadenas, macaron, etc...).
- Un livret pédagogique est mis à disposition et conservé par chacun des stagiaires.